

tête de gros bétail pour chaque quatre arpents, quatre moutons comptant pour une tête de gros bétail.

70. Etables, porcherie, laiterie, grange, bergerie, cours, instruments aratoires commodes, en bon ordre, et améliorés.

80. Engrais bien préparés et bien conservés.

90. Bons pâturages, succédant ordinairement dans la rotation aux prairies.

100. Grande étendue de prairies : paccages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en culture.

110. Une des soles, ou au moins la vingtième partie de la ferme en culture, sera en légumes ou plantes sarclées, et cette partie devra changer chaque année.

120. Chaque sole sera en bon état de reproduction.

130. A chacune des onze premières conditions du programme les juges alloueront, pour motiver leur jugement dix points ; et en faisant l'examen d'une ferme, ils retrancheront une partie ou la totalité de ces dix points suivant que la condition sera plus ou point du tout remplie.

Quand à la douzaine, ils alloueront à chaque sole un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de cinquante, et ils conserveront ou diminueront le nombre de points attribués à chaque sole, suivant l'état de production.

140. Dans les comtés où se cultivent les légumes ou le foin sur une grande échelle, ou dans lesquels se trouvent des pâturages permanents, ou des terres impropres aux légumes, les conditions du programme pourront être modifiées par les directeurs des sociétés d'agriculture, avec l'autorisation du conseil d'agriculture.

#### CLAUSES ABSOLUES.

Ne pourront concourir que les terres d'au moins 60 arpents en culture. Mais il sera loisible aux directeurs de former, moyennant l'autorisation du Conseil, deux classes pour les concours : celle des grandes fermes comprenant au moins 60 arpents, et celle des petites fermes comprenant au moins 20 arpents en culture.

160. Les concurrents devront cultiver au moins un demi arpent de légumes en sus des patates, sous peine d'être mis hors de concours.

170. Celui qui aura eu le premier prix pour une terre bien tenue, ne pourra plus concourir que dans une classe supérieure ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés.

180. Les prix pour les terres bien tenues seront comme suit : \$50 pour la 1<sup>re</sup>, 40 pour la 2<sup>e</sup>, 30 pour la 3<sup>e</sup>, 20 pour la 4<sup>e</sup>, 10 pour la 5<sup>e</sup>.

190. Quand il y aura deux classes, les directeurs régleront le nombre et le montant des prix.

200. Il y aura concours, en même

temps, pour les terres les mieux tenues, et pour les pièces de grains et de légumes sur pied, comme ci-devant.

#### UTILITE DES CRAPAUDS.

M. le Rédacteur,

Lorsque la nuit tombe en été, sur une journée lourde et orageuse, on entend des chants mélancoliques envahir la campagne ; parmi eux, une voix lance, sur deux notes monotones et répétées, comme le son d'une petite cloche de cristal mise en branle, ou comme un harmonica dont deux touches seraient alternativement frappées : *c'est la voix du crapaud*. Le ton de sa mélodie est toujours mineur, et, dans la gamme de la musique humaine, les deux sons qu'il frappe représentent *si<sup>b</sup>, sol*, une tierce mineure !

Combien de fois n'ai-je pas écouté la chanson d'un voisin à moi, qui, chaque soir, sortait doucement des marches du perron pour venir *bayer* aux étoiles et faire la chasse aux mille insectes du jardin ! Je le respectais comme un ami mon voisin aux gros yeux fixes... Et comme il travaillait de bon cœur, se glissant lourdement et gauchement parmi les feuilles ou sous les légumes et les fleurs ! Il passait consciencieusement les nuits à humer les limaces, les larves, les insectes qui passaient ou repassaient à sa portée, et dès le jour, repu et content, il regagnait philosophiquement à son gîte pour y faire la sieste jusqu'au soir.

Un jour, ou plutôt une nuit, la table avait été probablement trop abondamment fournie, l'ermite s'était laissé emporter hors de sa sobriété ordinaire. Il ne rentra point au logis..... Une large touffe d'œillets d'Inde lui semble un abri suffisant pour passer une journée à l'abri des méchants. Hélas, il avait compté sans le hasard qui amena vers cette plate-bande un gros Roustaud, ami de la bêche ; le pauvre crapaud fut découvert, arraché de son gîte et mis à mort avec un geste de dégoût.

Cette fois j'arrivai juste au moment de ce meurtre inutile : je ne pus retenir un mouvement d'impatience :

— Pourquoi tuez vous cet animal ? Parcequ'il est utile ? demandai je au Roustaud, une espèce de demi-paysan béchin.

— Oh ! Monsieur, c'est *vlimeux*.  
— Qu'est-ce que cela vous fait ? En admettant que cet animal soit venimeux, laissez-le tranquille, il ne vous attaquera certainement pas et son venin ne vous causera aucun mal.....

— Faites excuse, Monsieur, le crapaud, voyez-vous, c'est un animal qui est *vlimeux* malgré lui. Quand il se pose sur une salade, elle est empoisonnée ! S'il touche à un chou, il est capable de faire mourir une vache ! Ah rien n'est si mauvais.

Telles sont les idées des campagnards en certains endroits du pays.

En d'autres, on vous dira que le crapaud est la bête des sorcières, qu'il entre dans les étables, y tôte les vaches, les fait périr..... Quo sais-je ? Mille billoversées semblables, lesquels se terminent toujours par un mauvais coup à l'adresse de l'innocente bête.

Heureusement la nature a semblé vouloir la soustraire aux mauvais traitements qui lui sont destinés : elle lui a appris à *faire le gros*, c'est-à-dire à introduire entre cuir et chair, par un mécanisme spécial, une certaine quantité d'air élastique et préservateur au milieu duquel son corps flotte à l'abri des coups. Les enfants le laquent en l'air, il retombe avec un bruit mat, sourd ; tous courent ; il est mort ..... Point. Il rampe tristement ou mouvant ses grosses pattes maladroites..... Les gamins le frappent à coups de bâton et de pierre, il rebondit comme une balle élastique, il suinte sa liqueur visqueuse et blanchâtre....., il est bien un peu meurtri et perd un doigt ou un œil à cette bataille—ou lui seul supporte les coups—mais un quart d'heure après l'orage, il s'est trainé sous une pierre entre deux touffes d'herbes, il se dégonfle, il se repose et le soir vous l'entendez chanter sa chanson mélancolique : *Pi !..... pou !..... Pi !..... pou !.....*

Assez de superstitions et de sottises ! Réhabilitons le pauvre et laid déshérité ! Oui, le crapaud est laid ; il est beau dans le monde des crapauds, mais enfin il est laid dans celui des hommes. Soit ! Mais, horticulteurs et cultivateurs, souvenez-vous qu'il est utile. Ce mot, pour vous, dit tout.

En Europe, notamment en Angleterre, on a si bien compris l'utilité de ces animaux qu'on en fait venir de fort loin, et à grands frais, d'immenses cargaisons, que l'on place ensuite sur les champs et dans les jardins.

Et, nous, Canadiens-Français, loin de s'en procurer d'ailleurs, on détruit, sans pitié, ceux que Dieu nous a donnés.

Hé ! je me rappelle encore, quoique jeune alors, avoir vu des *gamins*, écarteler de ces pauvres animaux, ou bien, ce qui pis est, les faire sauter sur un bout de planche, leur faisant ainsi faire des *Voyages aériens* qu'ils auraient, sans doute, préféré ne jamais entreprendre.

Pauvres crapauds ! Après un certain laps de temps, ayant indubitablement, pendant leur parcours, lancé des regards pleins d'effroi, sur la nature, ils retombaient à terre presque morts de frayeur !..... Les *gamins* de s'en emparer encore, et de leur faire réexécuter un deuxième, un troisième, et même, un quatrième voyage. Hélas ! Ils redescendaient presque vaincus !!! Néanmoins, ces pauvres animaux, quoique grandement meurtris, pleins de courage et d'ardeur, ils s'efforçaient de trouver un gîte où reposer un peu.

Enfin, touché de leurs souffrances, je les pris bien modestement, et, les ayant transportés sous une haie de